

I.

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1894.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1893 a été voté au chiffre
de fr. 344,750,828 40
Pour l'exercice 1894, les recettes sont évaluées à 343,865,548 40

Soit une différence en plus de fr. 1,114,720 »
qui résulte d'augmentations ou de diminutions expliquées ci-après.

CHAPITRE PREMIER.

IMPÔTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES

ART. 1^{er}. — Contribution foncière.

Le tableau ci-après présente, pour chacune des cinq dernières années, le montant du revenu cadastral, le produit de l'impôt foncier, ainsi que l'augmentation de ce revenu et de cet impôt.

ANNÉES.	REVENU CADASTRAL.	TAUX % de l'impôt	PRODUIT DE L'IMPÔT.	AUGMENTATION	
				DU REVENU cadastral.	DE L'IMPÔT.
1889	343,154,022	7	24,020,706	2,185,175	152,961
1890	345,429,070	7	24,179,962	2,275,048	159,256
1891	347,749,051	7	24,342,560	2,519,981	162,398
1892	349,914,906	7	24,495,971	2,165,945	151,611
1893	352,207,860	7	24,654,350	2,292,864	160,579

Le revenu cadastral constaté pour l'exercice 1893 s'élevant à 352,208,000 francs chiffre rond et la moyenne de l'augmentation de ce revenu pendant la dernière période quinquennale étant de 2,248,000 francs, on peut espérer pour l'exercice 1894 un revenu cadastral imposable total de 354,456,000 francs (352,208,000 + 2,248,000).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Appliquant à ce revenu total le taux de 7 %, de l'impôt foncier, on obtient comme évaluation du produit probable de cet impôt pour l'exercice 1894 une somme de 24,812,000 francs, qui est supérieure de 157,000 francs au produit de 1893.

ART. 5. — Douanes — Droits d'entrée.

Les droits d'entrée perçus en 1891 s'étant élevés à 52,602,420 francs et en 1892 à 52,628,589 francs, on propose pour 1894 une prévision de recette égale à celle inscrite au Budget de 1893, soit fr. 52,000,000 »

Cette somme serait répartie de la manière suivante :

Part du fonds communal	fr. 5,225,109 »
— du fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.	4,969,321 »
— de l'État	23,805,570 »
TOTAL ÉGAL.	fr. 52,000,000 »

On remarquera que dans cette répartition, la part de l'État, comparative-ment à 1893, serait augmentée de 200,000 francs environ, correspondant à l'augmentation du produit du droit de licence.

Les parts des fonds spéciaux seraient subdivisées comme suit :

FONDS COMMUNAL.

Produit intégral des droits sur le café	fr. 2,400,000 »
31,8818506 % des droits sur les eaux-de-vie (1,600,000).	510,109 »
35 % — les bières (500,000)	105,000 »
35 % — les vinaigres et acides acé- tiques (350,000)	122,500 »
35 % des droits sur les sucres (250,000)	87,500 »
TOTAL. fr.	3,225,109 »

FONDS SPÉCIAL.

Produit des droits d'entrée sur les bestiaux et les viandes	2,000,000 »
— — — les autres marchandises .	2,969,321 »
ENSEMBLE. fr.	4,969,321 »
Somme à laquelle il faut ajouter le produit du droit de licence (voir ci-dessous la rubrique : <i>Recettes diverses</i>) évalué à	fr. 1,100,000 »
TOTAL. fr.	6,069,321 »

chiffre égal à celui de la population du royaume d'après le dernier recense-ment décennal.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Accises.*

Le tableau qui suit indique, pour les divers produits soumis aux droits d'accise, le montant de ces droits renseignés dans la comptabilité de l'État au 31 décembre 1892, les évaluations inscrites au Budget de 1893 et celles qui sont proposées dans le projet de Budget de 1894.

NATURE DES PRODUITS.	MONTANT DES RECETTES au 31 décembre 1892.	ÉVALUATIONS		QUOTE-PART	
		adulces pour 1893	proposées pour 1894.	de l'État	du fonds communal.
Vins étrangers . . .	5,545,185	4,800,000	4,800,000	5,120,000	1,680,000
Vins de fruits secs. .	2,277	1,500	1,500	1,500	"
Eaux-de-vie indigènes.	56,510,492	55,000,000	55,000,000	25,841,559	11,158,641
Bières	15,094,545	14,975,000	14,975,000	9,755,750	5,241,250
Vinaigres de bières .	19,560	25,000	25,000	16,250	8,750
Vinaigres autres que de bières	17,684	7,000	7,000	4,550	2,450
Acide acétique . . .	28,175	75,000	75,000	48,750	26,250
Sucres	5,750,000	5,750,000	5,750,000	5,757,500	2,012,500
Glucoses	551,564	470,000	470,000	470,000	"
Tabacs	796,640	850,000	850,000	850,000	"
TOTAL . . . fr.	64,095,920	61,955,500	61,955,500	41,825,659	20,129,841

Les recettes faites en 1892 présentent, sur les évaluations pour 1894, une plus-value d'un peu plus de 2 millions de francs portant presque exclusivement sur les vins et les eaux-de-vie.

Les causes de cette plus-value ont été indiquées dans les notes préliminaires des Budgets des Voies et Moyens pour les exercices 1892 et 1893 et l'on expliquait par cela même pourquoi les évaluations desdits exercices n'étaient pas mises en rapport avec les recettes effectuées.

Étant donné que les recettes de 1892 sur les vins et les eaux-de-vie présentent une différence en moins d'environ un million de francs, on ne peut, semble-t-il, que maintenir pour 1894 les évaluations de 1893. Ces évaluations sont d'ailleurs à peu près égales à la moyenne des recettes des cinq dernières années.

En ce qui concerne les autres produits, les recettes constatées au 31 décembre 1892, comparées à celles de 1891 et à la moyenne des cinq dernières années, permettent de ne pas modifier, pour 1894, les prévisions établies en 1893.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Eaux-de-vie. — D'après l'article 129 de la loi du 18 juillet 1887, la quote-part de l'État dans l'impôt sur les eaux-de-vie est fixée à 25,175,000 francs au minimum, sauf à déduire de cette somme la part de l'État dans le produit des droits d'entrée sur les vinaigres et l'acide acétique et dans l'accise sur les vinaigres de bières. Ces droits étant évalués respectivement à 350,000 francs et à 25,000 francs, la somme à déduire est de 243,750 francs (65 % sur 375,000 francs).

La part de l'État s'élève ainsi à 24,931,250 francs (25,175,000 — 243,750 = 24,931,250). Les évaluations de recettes (droits d'entrée et d'accise) étant de 56,600,000 francs, le restant, soit 11,668,750 francs, est attribué au fonds communal.

Ces parts représentent respectivement pour l'État et pour le fonds communal 68,1181694 % et 31,8818306 %.

D'après ces proportions, le produit sur les eaux-de-vie doit être réparti comme il suit :

	Accises. (Eaux-de-vie indigènes.)	Douanes. (Eaux-de-vie étrangères.)	TOTAL.
Pour l'État fr.	23,841,359 »	1,089,891 »	24,931,250 »
Pour le fonds communal .	11,158,641 »	510,109 »	11,668,750 »
TOTAUX fr.	35,000,000 »	1,600,000 »	56,600,000 »

Sucres. — Les évaluations de 6,000,000 de francs formant le minimum légal pour droits d'accise et droits d'entrée, se subdivisent comme il suit :

Droits d'accise fr.	5,750,000 »
— de douane	250,000 »
TOTAL fr.	6,000,000 »

ART. 7. — *Recettes diverses.*

Les frais d'essai des matières d'or et d'argent, qui font l'objet du litt. a de l'article 7, sont en constante décroissance. Le produit à espérer de ce chef, en 1894, ne peut être évalué à plus de 5,000 francs si l'on a égard aux recettes effectuées les dernières années. C'est une diminution de 5,000 francs sur l'évaluation de 1893.

Quant aux autres recettes diverses comprises sous le litt. b de l'article 7, elles sont, au contraire, en progression ; pour les mettre en rapport avec les faits constatés pendant la dernière période quinquennale, il convient d'en évaluer le produit présumé pour 1894 à 440,000 francs.

L'augmentation de 40,000 francs, comparativement à l'évaluation votée pour 1893, porte principalement sur les rétributions perçues du chef de la

NOTE PRÉLIMINAIRE.

délivrance des extraits cadastraux et sur la taxe pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement des navires en dehors des heures réglementaires, dont le produit augmente d'année en année.

N. B. — Le produit du droit de licence, qui fait l'objet du renvoi (9) de l'article 7 du tableau annexé à la loi, est évalué à 1.100,000 francs, soit une augmentation de 200,000 francs sur le produit voté pour 1893. On sait que le produit de cette branche de revenu est exclusivement attribué au fonds spécial des communes.

ART. 8. — *Enregistrement.*

La moyenne des recettes des années 1888 à 1892 peut être admise, soit	20,222,406 francs, ou en chiffres ronds.	fr.	20,200,000	»
Prévisions inscrites au Budget de 1893.			20,000,000	»
			<hr/>	
	AUGMENTATION	. fr.	200,000	»

ART. 11. — *Successions, etc. — Litt. c. Droits dus par les époux survivants.*

La moyenne des recettes se chiffre à 327,908 francs, soit, en arrondissant	fr.	325,000	»	
Évaluation pour 1893		310,000	»	
		<hr/>		
	AUGMENTATION.	. fr.	15,000	»

ART. 13. — *Naturalisations.*

La moyenne de la dernière période quinquennale est de	fr.	21,400	»	
Le produit de cet impôt étant très variable et de peu d'importance, les prévisions pourraient être réduites à	fr.	20,000	»	
Évaluation pour 1893		26,000	»	
		<hr/>		
	DIMINUTION.	. fr.	6,000	»

ART 15. — *Amendes de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts.*

Le produit moyen des cinq dernières années s'élève à	fr.	615,806	»
Les recettes de 1890 se sont ressenties de l'arrêté de remise de peines du 21 juillet de cette année. Si l'on écarte le montant de ces recettes, la moyenne se trouve portée à	fr.	637,523	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cependant, il y a lieu de tenir compte de l'application de la loi sur la condamnation conditionnelle, du 31 mai 1888, dont l'influence s'est fait sentir sur les produits de 1890, 1891 et 1892.

On propose d'abaisser les prévisions au chiffre de . . . fr.	570,000 »
Évaluation portée au Budget de 1893	600,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . fr.	30,000 »
	<hr/>

CHAPITRE II.

PÉAGES.

ART. 19. — *Chemin de fer.*

La recette portée au Budget voté pour l'exercice 1893 s'élève à 156,500,000 francs. Les éléments d'appréciation faisant défaut pour l'année 1894, il y a lieu de maintenir ce chiffre — au moins jusqu'à la revision des Budgets.

ART. 20. — *Télégraphes et téléphones.*

La recette des télégraphes et des téléphones prévue au Budget de 1893 est évaluée à fr. 5,570,000 »

On estime pouvoir la porter pour l'exercice 1894 à 5,800,000 »

soit une augmentation de fr. 230,000 »

qui est due exclusivement au service téléphonique dont les produits accusent des accroissements très sensibles.

Dans ce chiffre de 230,000 francs est comprise la somme de 60,000 francs, à laquelle on évalue le produit des abonnements du réseau de Mons, dont la reprise est décidée pour le 1^{er} janvier 1894.

ART. 21. — *Postes.*

Les recettes de l'année 1892 atteindront, d'après les résultats connus, environ fr. 17,470,000 »

soit une augmentation sur celles de 1891, qui se sont élevées à 17,020,000 »

de fr. 450,000 »

Il est prudent, pour éviter tout mécompte, de porter à 400,000 francs l'augmentation probable de chacune des années 1893 et 1894, ce qui donnerait, pour ce dernier exercice, une recette approximative de 18,270,000 francs. Dans cette somme est comprise la recette à provenir de l'encaissement et de la présentation des effets de commerce et de la taxe des abonnements aux journaux.

Cette recette, évaluée à 772,000 francs, n'entrant pas dans la formation du fonds communal, doit être déduite de la recette totale pour obtenir le mon-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

tant net à partager entre l'État et les communes, soit fr. 18,270,000 moins
fr. 772,000 = fr. 17,498,000 »
dont 41 % sont attribués au fonds communal, soit 7,174,180 »

La part de l'État serait donc de fr. 10,323,820 »
Augmentée du produit du service des effets de commerce
et de celui des abonnements aux journaux fr. 772,000 »

elle donnerait comme recette nette au profit du Trésor . fr. 11,095,820 »
soit une somme supérieure de 176,520 francs à la recette prévue au Budget
de 1893.

CHAPITRE III.

CAPITAUX ET REVENUS.

ART. 27. — *Établissements et services régis par l'État.*

Le chiffre inscrit au Budget de 1893 s'élève à 180,000 francs. Il y a lieu
d'en déduire une somme de 137,000 francs portée au Budget des Recettes
et des Dépenses pour ordre, du chef des pensions des élèves de l'École
militaire.

Dorénavant sera seul porté aux Voies et Moyens, l'excédent des recouvre-
ments sur les dépenses.

Pour 1894, cet excédent sera approximativement de . . fr. 15,000 »
Les autres produits de l'article 27 étant évalués à 43,200 »

le chiffre total à inscrire au Budget sera de fr. 58,200 »

ART 28. — *Produits divers et accidentels.*

Depuis 1890, les recettes effectuées de ce chef se sont sensiblement accrues.
En 1892, notamment, elles sont de 631,729 francs, dépassant ainsi de
94,848 francs celles de 1889.

Tenant compte de la moyenne des trois dernières années, on peut sup-
puter ces produits pour 1894 à fr. 600,000 »
Prévisions de 1893 570,000 »

AUGMENTATION. fr. 30,000 »

ART. 29. — *Revenus des domaines.*

Ces revenus vont s'élevant depuis 1888, époque à laquelle ils n'étaient que
de 559,029 francs. Ils ont atteint 720,793 francs en 1892.

Le chiffre moyen des cinq dernières années, 646,905 francs, permet
de porter, pour 1894, à fr. 640,000 »
l'évaluation antérieure qui était de 600,000 »

AUGMENTATION. fr. 40,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31. — *Produits divers des prisons.*

Évaluation proposée pour 1894	fr	552,500	»
Somme inscrite au Budget de 1893.		555,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	2,500	»

Cette diminution représente le montant des frais d'entretien de nourrissons accompagnant leurs parents détenus pour tous faits autres que mendicité ou vagabondage. A l'avenir, l'Administration n'aura plus de recouvrements à opérer de ce chef.

ART. 34. — *Droits de chancellerie.*

L'évaluation de ce produit peut être portée à fr. 10,400, somme correspondant à la moyenne des recettes effectuées de 1887 à 1891.

ART. 41. — *Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275,000,000 de francs des billets de la Banque Nationale.*

Depuis une série d'années, ce produit n'a cessé de progresser; il a constamment dépassé les évaluations.

En 1892, il s'est élevé à 633,100 francs, alors que l'évaluation était fixée à 450,000 francs.

Pour 1893, l'évaluation a été portée à 500,000 francs.

Tenant compte des faits, il y a lieu de l'augmenter de 50,000 francs pour l'exercice 1894; elle serait ainsi portée à 550,000 francs.

ART. 42. — *Fonds d'amortissement demeurés sans emploi.*

3 % — 20 c % du capital de 661,054,700 francs (semestres au 1 ^{er} novembre 1893 et au 1 ^{er} mai 1894	fr.	1,322,109	40
3 % du capital amorti de 9,923,900 francs.		297,717	»
		<hr/>	
		1,619,826	40
3 1/2 %, (1 ^{re} série). — 20 c % du capital de 140,974,323 fr. (semestres au 1 ^{er} juillet 1893 et au 1 ^{er} janvier 1894)		281,948	65
3 1/2 %, (2 ^e série). — 20 c % du capital de fr. 958,979,282 22 (semestres au 1 ^{er} novembre 1893 et au 1 ^{er} mai 1894)		1,917,958	56
3 1/2 %, (3 ^e série). — 20 c % du capital de 200,040,000 fr. (semestres au 1 ^{er} août 1893 et au 1 ^{er} février 1894)		400,080	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	4,219,813	61

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 45. — *Intérêts sur 20,000 actions de capital de la Compagnie du chemin de fer du Congo.*

Les versements opérés à ce jour s'élèvent à 8,000,000 de francs.

En supposant que, pour 1894, le versement du complément soit appelé, le Trésor percevra les intérêts à 5 1/4 % sur le montant intégral de la souscription de l'État, s'élevant à 40,000,000 de francs.

Il recevra ainsi 350,000 francs.

C'est le chiffre qu'il convient de porter au Budget.

CHAPITRE IV.

REMBOURSEMENTS.

ART. 45. — *Frais de perception des centimes provinciaux et communaux*

ART. 46. — *Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.*

L'augmentation proposée sur les articles 45 et 46, qui est respectivement de 50,000 et de 10,000 francs, a pour but de mettre les évaluations des produits qui concernent ces articles en rapport avec la moyenne des recettes de la dernière période quinquennale.

Les remboursements des frais de perception des centimes provinciaux et communaux et des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes, suivent naturellement la marche ascendante du produit de ces contributions.

ART. 52. — *Recettes diverses et accidentelles.*

Les recettes accidentelles, évaluées pour 1892 à 500,000 francs, se sont élevées à fr. 790,594 52.

L'évaluation, qui a été réduite, pour 1893, à 447,500 francs, peut être fixée, pour 1894, au chiffre rond de 500,000 francs.

ART. 59. — *Établissements de bienfaisance de l'État.*

La recette prévue pour l'exercice 1894 est de fr.	354,000	»
Le chiffre voté pour 1893 est de	423,500	»
	<hr/>	
La différence, soit fr.	89,500	»

ne constitue pas, en réalité, une diminution du produit normal des établissements.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On estime, au contraire, que l'augmentation de la population des écoles procurera un surcroît de recette de fr. 10,500 »

Mais dans l'évaluation des produits à recouvrer en 1893, on a compris des arriérés dus à l'établissement de Reckheim dont les recettes étaient antérieurement rattachées au Budget pour ordre. Ces arriérés s'élèvent approximativement à. 100,000 »

D'où la différence de fr. 89,500 »
à recouvrer en moins pour 1894.



(16)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,**ROI DES BELGES,***A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1893, en principal et centimes additionnels au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1894, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Les recettes ordinaires de l'État, pour l'exercice 1894, sont évaluées à la somme de trois cent quarante-cinq millions huit cent soixante-cinq mille cinq cent quarante-huit francs, 40 centimes (fr. 345,865,548 40), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1894.

Donné à Laeken, le 25 février 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1894.

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE 1^{er}.		
		IMPÔTS.		
		CONTRIBUTIONS DIRECTES.		
	1	Contribution foncière.	24,812,000 »	
	2	Contribution personnelle	19,180,000 »	
		Principal (y compris 5,470,000 francs pour la valeur locative)	15,653,000 »	
		15 centimes additionnels ordinaires sur le principal.	2,549,000 »	
		20 centimes additionnels extraordinaires au principal de l'impôt sur la valeur locative.	1,158,000 »	
		Frais d'expertise	20,000 »	
	5	Droit de patente	6,800,000 »	
		Principal.	5,666,700 »	
		20 centimes additionnels	1,153,300 »	
	4	Redevances sur les mines (fixe et proportionnelle).	1,000,000 »	
		Principal	800,000 »	
		25 centimes additionnels	200,000 »	
		DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVERSES.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	5	Douanes	(1) 25,805,570 »	
		Droits d'entrée.	»	
		a. Vins étrangers	(2) 5,120,000 »	
		b. Vins de fruits secs	1,500 »	
		c. Eaux-de-vie indigènes	(3) 25,841,559 »	
		d. Bières.	(4) 9,755,750 »	
	6	Accises	41,823,650 »	
		e. Vinaigres de bières	(5) 16,250 »	
		f. » autres que de bières	(6) 4,550 »	
		g. Acide acétique	(7) 48,750 »	
		h. Sucres de canne et de betterave.	(8) 3,757,500 »	
		i. Glucoses et autres sucres non cristallisables.	470,000 »	
		j. Tabacs indigènes	850,000 »	
	7	Recettes diverses	445,000 »	
		a. Frais d'essai des matières d'or et d'argent.	3,000 »	
		b. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, droit de licence, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, remboursement des frais de travaux d'irrigation dans la Campine, etc.	(9) 440,000 »	
		A REPORTER. fr.		117,864,229 »

(1) Déduction faite de la recette intégrale sur les cafés, soit 2,400,000 francs; de 35 % du produit des droits d'entrée sur les bières venant de l'étranger, soit 105,000 francs; de 31.8818306 % du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 510,109 francs; de 35 % du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 87,500 francs, et de 35 % du produit des mêmes droits sur les vinaigres et acides acétiques, soit 122,500 francs, ensemble une somme de 3,223,109 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860 — Déduction faite du produit probable du droit d'entrée sur les bestiaux et les viandes, soit 2,000,000 de francs et d'une somme de 2,969,321 francs à prélever sur le produit des mêmes droits sur les autres marchandises, soit en total 4,969,321 francs, attribués au fonds spécial créé par la loi du 19 août 1889.

(2) Déduction faite de 35 % du produit probable, soit 1,680,000 francs.

(3) Id. 31.8818306 % id. 11,158,641 francs.

(4) Id. 35 % id. 8,241,250 francs.

(5) Id. id. id. 8,750 francs.

(6) Id. id. id. 2,450 francs.

(7) Id. id. id. 26,250 francs.

(8) Id. id. id. 2,012,500 francs.

(9) Id. du produit probable du droit de licence, soit 1,100,000 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.					
		ENREGISTREMENT, ETC.	REPORT . . . fr.	117,864,229 »					
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	8	Enregistrement	20,200,000 »						
	9	Greffé	1,100,000 »						
	10	Hypothèques	3,350,000 »						
	11	Successions, etc. {	a. Successions et mutations par décès. . fr. 16,500,000 »	19,575,000 »	51,225,000 »				
			b. Droit de mutation en ligne directe. . . . 2,750,000 »						
			c. Droits dus par les époux survivants . . . 525,000 »						
	12	Timbre	6,050,000 »						
	13	Naturalisations	20,000 »						
	14	Amendes en matière d'impôts	560,000 »						
	15	id. de condamnations en matières diverses et dommages-intérêts.	570,000 »						
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}		160,080,229 »					
		CHAPITRE II.							
		PÉAGES.							
ENREGIS- TREMENT ET DOMAINES.	16	Rivières et canaux	1,250,000 »	1,555,000 »					
	17	Routes appartenant à l'État	5,000 »						
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	300,000 »						
	19	Chemin de fer	150,500,000 »						
CHEMINS DE FER, POSTES, ETC.	20	Télégraphes et téléphones	5,800,000 »						
					21	Postes	a. Taxes des correspondances en général fr. 9,969,820 »	11,095,820 »	154,570,820 »
							b. — sur les mandats et bons de poste . . . 354,000 »		
							c. — sur les abonnements 42,000 »		
	d. — sur les effets de commerce 750,000 »								
22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	1,100,000 »							
23	Produit du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	75,000 »							
		À REPORTER. fr.		525,195,049 »					

(1) Le produit brut des postes est évalué à 18,270,000 francs, comprenant une recette de 42,000 francs du chef des abonnements aux journaux et une recette de 730,000 francs à provenir de l'encaissement et de l'acceptation des effets de commerce. Ces derniers produits appartiennent intégralement à l'État. La part de 41 % dévolue au fonds communal s'établit donc sur 7,498,000 francs, et s'élève ainsi à 7,174,180 francs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		CHAPITRE III.		
		CAPITAUX ET REVENUS.		
			REPORT . . . fr.	525,195,049 .
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	24	Domaines (valeurs capitales)	560,000 »	
	25	Forêts	750,000 »	
	26	Dépandances du chemin de fer	180,000 »	
	27	Établissements et services régis par l'État	58,200 »	
	28	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires	600,000 »	
CHEMINS DE FER, ETC	29	Revenus des domaines	640,000 »	
PRISONS.	50	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	90,000 .	
	51	Produits divers des prisons	552,500 »	
	52	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	5,000,000 »	
	53	— des actes des commissariats maritimes	155,000 .	
	54	— des droits de chancellerie	10,400 »	
	55	— des droits de pilotage	2,700,000 »	17,053,000 .
	56	— des droits de fanal	1,200,000 »	
	57	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	105,000 »	
PRÉFECTURE GÉNÉRALE, ETC.	58	— des établissements de bienfaisance de l'État	79,600 »	
	59	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,000,000 »	
	40	Produit du placement des fonds disponibles du Trésor	400,000 .	
	41	Bonification d'un quart pour cent par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale. (Loi du 20 mai 1872. — Art. 1 ^{er} , n° 4.)	550,000 .	
	42	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	4,219,800 »	
	43	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la C ^{ie} du chemin de fer du Congo.	550,000 »	
	44	Intérêts à 5 1/2 % sur les avances faites à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	52,500 »	
		CHAPITRE IV.		
		REMBOURSEMENTS.		
CONTRIBU- TIONS DIRECTES, ETC.	45	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	500,000 »	
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	170,000 »	
ENREGISTRE- MENT ET DOMAINES.	47	Reliquats des comptes arrêtés par la Cour des Comptes. — Déficit des comptes	18,000 .	
	48	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	460,000 »	
PRISONS.	49	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	22,984 .	
		A REPORTER. fr.	1,170,984 .	342,228,049 .

BUDGET DES VOIES ET MOYENS (suite).

ADMINISTRATIONS.	Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.	TOTAL.
		REPORT fr.	1,170,984 »	542,228,049 »
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	45,000 »	
	51	Recettes diverses et accidentelles.	300,000 »	
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,360 »	
	53	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	10,200 »	
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	54	Recette du chef d'ordonnances prescrites.	30,000 »	
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la Trésorerie.	175,000 »	5,627,499 40
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de justice de Bruxelles	51,445 »	
	57	Part des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux. (Loi du 16 mai 1876.)	1,329,000 »	
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour couvrir ses frais de premier établissement.	10,510 40	
	59	Établissements de bienfaisance	334,000 »	
TOTAL DU PROJET DE BUDGET DES VOIES ET MOYENS. fr.				545,865,548 40

DÉVELOPPEMENTS

DU .

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

pour l'exercice 1894.



(24)

ÉTAT

DES

PRODUITS ET REVENUS

RÉALISÉS PENDANT LES EXERCICES 1888, 1889, 1890, 1891 ET 1892,

ET COMPARAISON

AVEC LES ÉVALUATIONS DE RECETTE POUR 1893

DES ÉVALUATIONS PROPOSÉES POUR 1894.



BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1889.	1890.

RÉSUMÉ

I. — Impôts	Impôts directs	50,047,560	50,769,241	50,441,582
	Douanes, accises et recettes diverses.	69,510,695	69,175,579	66,541,424
	Enregistrement, greffe, hypothèques, successions, etc.	53,524,900	50,157,540	49,740,120
	TOTAUX fr.	172,882,955	170,100,160	166,552,126
II. — Péages		141,889,544	147,857,557	152,665,976
III. — Capitaux et revenus		15,555,759	16,512,098	17,570,722
IV. — Remboursements		2,725,887	5,451,552	5,756,848
	TOTAUX GÉNÉRAUX fr.	535,051,945	537,881,127	540,525,672

DÉVELOP

I. — IMPÔTS.					
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1 Foncier	25,867,745	24,020,706	24,179,962	
	2 Personnel (principal, 15 % additionnels et frais d'expertise)	19,519,545	19,629,951	18,575,581	
	3 Patentes (principal et 20 % additionnels)	6,484,127	6,598,457	6,892,851	
	4 Relevances sur les mines, fixes et proportionnelles (principal et 25 % add.)	575,945	529,127	795,188	
		TOTAUX fr.	50,047,560	50,769,241	50,441,582
	5 Douanes : Droits d'entrée	27,579,040	27,455,754	25,555,207	
	6 Accises.	Vins étrangers et vins de fruits secs	5,013,071	5,098,826	5,250,565
		Eaux-de-vie indigènes	25,817,871	25,697,895	25,789,558
		Bières	9,408,516	9,746,090	9,774,803
		Vinaigres	15,419	54,065	77,528
Sucres		5,758,184	5,451,515	4,067,655	
Glucoses et autres sucres non cristallisables.		518,586	489,206	567,772	
	Tabacs indigènes	810,041	774,869	822,607	
	TOTAUX fr.	41,541,488	41,295,066	42,550,050	
7 Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent	9,484	6,468	5,032	
	Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers de bâtiments, rétributions du chef des extraits du cadastre, taxes pour travaux extraordinaires de chargement et de déchargement de navires, etc.	580,685	438,291	455,155	
	TOTAUX	590,167	444,759	458,167	
	TOTAUX DES DOUANES, DES ACCISES ET DES RECETTES DIVERSES.	69,510,695	69,175,579	66,541,424	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS.	En MOINS.	

GÉNÉRAL.

51,705,501	51,495,815	50,891,900	51,627,700	51,792,000	164,500	»	
67,577,917	66,538,829	67,788,489	65,804,729	66,072,229	272,500	5,000	
51,728,603	55,045,151	52,041,018	51,046,000	51,225,000	215,000	36,000	
171,012,021	175,079,775	170,721,407	168,478,429	169,089,229	651,800	41,000	
154,965,729	155,148,950	150,101,507	155,699,500	156,105,820	406,520	»	
16,817,979	16,599,951	16,697,265	16,958,600	17,055,000	218,700	124,500	
5,542,687	5,912,616	5,759,546	5,654,499	5,657,499	92,500	89,500	
346,558,416	346,741,272	341,279,725	344,750,828	345,865,548	1,569,520	254,800	
					1,114,720		

PEMENTS.

AUGMENTATION fr.

24,542,560	24,495,971	24,180,949	24,647,700	24,812,000	164,500	»
18,851,079	18,805,554	18,995,942	19,180,000	19,180,000	»	»
6,794,172	6,986,181	6,751,157	6,800,000	6,800,000	»	»
1,917,890	1,210,109	965,852	1,000,000	1,000,000	»	»
51,705,501	51,495,815	50,891,900	51,627,700	51,792,000	164,500	»
24,194,527	25,904,681	25,529,402	25,604,149	25,805,570	201,421	»
5,721,152	5,608,109	5,558,505	5,121,500	5,121,500	»	»
24,520,219	25,827,558	25,890,576	25,810,280	25,841,559	51,079	»
9,689,509	9,818,507	9,687,565	9,755,750	9,755,750	»	»
66,614	42,592	47,284	69,550	69,550	»	»
5,745,775	5,405,715	5,705,764	5,757,500	5,757,500	»	»
528,027	551,564	527,051	470,000	470,000	»	»
855,507	796,640	811,955	850,000	850,000	»	»
42,926,601	42,120,085	42,006,258	41,792,580	41,825,659	31,079	»
5,857	5,491	5,662	8,000	5,000	»	5,000
455,152	510,574	447,167	400,000	440,000	40,000	»
456,989	514,065	452,829	408,000	445,000	40,000	5,000
67,577,917	66,538,829	67,788,489	65,804,729	66,072,229	272,500	5,000

Y compris 20 centimes additionnels
extraordinaires sur la valeur locative.

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN				
			1888.	1889.	1890.		
		I. — IMPÔTS (suite).					
	8	Enregistrement	17,851,724	17,751,170	17,195,051		
		Actes	722,220	687,540	762,112		
		{ Civils publics	948,620	926,259	858,514		
		{ Sous seing privé	1,012,811	991,958	966,241		
		{ Judiciaires	8,805	1,450	2,030		
		{ D'huissiers	5,553	3,553	2,610		
		{ Lettres de noblesse	15	6	44		
		{ Permis de changer de nom de famille					
		{ Droits en débet recouvrés					
		TOTAUX fr.	20,547,537	20,361,698	19,780,582		
	9	Greffes	86,869	89,714	251,705		
		{ Mise au rôle	588,684	400,768	793,509		
		{ Rédaction, dépositions de témoins et expéditions			12,559		
		{ Légalisations et recherches					
		TOTAUX fr.	475,555	490,482	1,039,571		
	10	Hypothèques	256,955	272,415	242,257		
		{ Droits d'inscription	3,187,784	3,129,976	3,095,915		
		{ Droits de transcription d'actes de mutation					
		TOTAUX fr.	3,444,737	3,402,589	3,356,170		
	11	Successions	18,581,959	15,462,247	15,165,627		
		{ Droits de succession	254,845	244,854	552,097		
		{ Id. de mutation par décès	2,775,159	2,574,067	2,724,515		
		{ Id. de mutation sur les successions en ligne directe	306,148	517,497	559,265		
		{ Id. dus par les époux survivants					
		TOTAUX fr.	21,018,111	18,598,645	18,581,504		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	12	Timbre.	Débit.	Timbres fixes	5,856	4	272
				{ Passe-ports } à l'intérieur	451,555	460,740	462,735
				{ à l'étranger	595	595	525
				{ Permis de port d'armes de chasse	473,550	474,786	458,043
				{ Permis de chasse au lévrier	230,379	243,078	257,507
				Timbres proportionnels pour effets de commerce	11,584	15,172	16,704
				Timbres adhésifs pour effets de commerce créés à l'étranger	265,888	276,955	275,062
				Timbres adhésifs pour affiches	2,402,481	2,409,929	2,229,556
				Timbres de dimension	172,141	217,242	177,011
				Timbres proportionnels	29,318	50,985	52,585
				Timbres de dimension	559	564	595
				Timbres fixes. Warrants	1,157,953	1,174,098	1,209,450
				Timbres proportionnels	472,709	490,173	500,913
				Timbres de dimension	529,153	531,128	529,494
				Timbres de dimension	56,538	50,136	48,459
Timbre des polices d'assurances. — Droit annuel	4,328	2,092	200				
		TOTAUX fr.	6,062,129	6,189,651	6,094,475		
	13	Naturalisations	19,250	25,750	27,250		
	14	Amendes en matière d'impôts	564,654	557,042	554,851		
	15	Amendes de condamnations et dommages-intérêts en matières diverses	692,929	731,705	528,957		
		TOTAUX DES DROITS D'ENREGISTREMENT, ETC. fr.	55,524,900	50,157,340	49,749,120		

DEVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNEES		MOYENNE.	EVALUATIONS		DIFFERENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS.	En MOINS.	
20,008,962	20,407,448	20,222,405	20,000,000	20,200,000	200,000	•	
20,008,962	20,407,448	20,222,405	20,000,000	20,200,000	200,000	•	
1,086,702	1,117,844	842,050	1,100,000	1,100,000	•	•	
1,086,702	1,117,844	842,050	1,100,000	1,100,000	•	•	
5,265,578	5,428,122	5,575,599	5,550,000	5,550,000	•	•	
5,265,578	5,428,122	5,575,599	5,550,000	5,550,000	•	•	
20,561,455	25,115,000	20,514,559	19,560,000	19,575,000	15,000	•	
20,561,455	25,115,000	20,514,559	19,560,000	19,575,000	15,000	•	
6,047,712	6,005,600	6,079,909	6,050,000	6,050,000	•	•	
6,047,712	6,005,600	6,079,909	6,050,000	6,050,000	•	•	
21,750	15,000	21,400	20,000	20,000	•	6,000	
566,121	405,000	569,550	560,000	560,000	•	•	
570,545	555,117	615,806	600,000	570,000	•	50,000	
51,728,605	55,045,151	52,041,018	51,046,000	51,225,000	215,000	56,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1889.	1890.
		II. — PÉAGES.			
		Liège à Maestricht	66,577	68,772	69,890
		Maestricht à Bois-le-Duc	69,053	75,921	78,988
		Jonction de la Meuse à l'Escaut	240,460	259,247	265,796
		Embranchement vers le camp de Beverloo	517	824	470
		Id. vers Hasselt	9,152	9,917	9,655
		Id. vers Turnhout	6,050	7,057	8,745
		Turnhout à Anvers par Saint-Job in 't Goor	18,855	16,572	16,585
		Sambre	90,850	97,546	96,910
		Charleroi à Bruxelles et embranchements	189,889	180,199	155,898
		Centre	616	947	955
		Mons à Condé	54,291	52,705	45,000
		Pommerœul à Antoing	58,826	55,754	48,841
		Dérivation de la Lys. { Deynze à Schipdonck	2,758	4,246	5,258
		{ Schipdonck à Balgerboeke	5,960	6,526	6,186
		Roulers à la Lys	2,545	2,167	5,077
		Gand à Ostende { Droit général	40,945	42,207	38,540
		{ Droit à la porte de Damme	"	"	"
		Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la France	11,895	10,081	9,858
		Moervaert	2,951	2,956	2,522
		Grande Nèthe	258	"	"
		Petite Nèthe (canalisée)	2,508	2,599	2,295
		Gand à Terneuzen	20,989	28,005	25,957
		Meuse	104,525	106,095	112,146
		Ourthe	6,480	8,958	7,868
		Escaut	72,515	82,615	79,701
		Lys	40,240	50,959	42,885
		Démer	185	"	"
		Yser	4,290	5,447	5,845
		Ypres à l'Yser	1,541	1,118	1,549
		Loo	1,516	1,146	710
		Bossuyt	"	"	1,962
		Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	175	591	155
		Produits des bacs, bateaux et passages d'eau	27,925	28,474	26,625
	17	Routes appartenant à l'État	4,555	6,200	6,705
	18	Part revenant à l'État dans le produit net des quais de l'Escaut à Anvers	100,000	"	100,000
		TOTALS fr.	1,258,624	1,206,809	1,269,208
	19	Chemins de fer	127,221,758	152,469,464	156,614,780
	20	Télégraphes et téléphones	5,286,572	5,605,215	5,807,978
	21	Postes. — Taxes des correspondances en général, taxes sur les articles d'argent, sur les abonnements et sur les effets de commerce	9,501,511	9,780,455	10,028,587
	22	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	698,105	710,757	879,916
	23	Id. du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	65,174	66,861	65,507
		TOTALS DES PÉAGES fr.	141,889,514	147,857,557	152,665,976

ENREGISTREMENT
ET
DOMAINES.

16

Rivières et canaux.

CHEMINS DE FER,
POSTES
ET TÉLÉGRAPHES.

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS	En MOINS.	
1,221,440	1,206,000	1,188,924	1,250,000	1,250,000	.	.	
5,485	5,100	5,609	5,000	5,000	.	.	
350,000	211,000	152,200	500,000	500,000	"	"	
1,576,925	1,422,100	1,546,755	1,555,000	1,555,000	"	"	
158,086,502	156,079,000	154,094,261	156,500,000	156,500,000	"	"	
5,975,700	5,950,000	5,724,655	5,570,000	5,800,000	250,000	.	
10,290,524	10,625,850	10,017,501	10,919,500	11,095,820	176,520	.	
969,697	1,002,000	852,095	1,100,000	1,100,000	.	"	
66,781	70,000	66,464	75,000	75,000	.	"	
154,985,729	153,148,950	150,101,507	155,699,500	156,105,820	406,520	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des Produits et revenus.	PRODUITS REALISES PEN				
			1888.	1889.	1890.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	24	III. — CAPITAUX ET REVENUS.					
		Domaines (valeurs capitales).	Prix de vente de terrains { Rivières et canaux	51,555	5,310	100,857	
	provenant d'emprises. { Routes		50,970	20,407	17,556		
		Produit d'autres aliénations d'immeubles	10,224	8,659	18,479		
		Produits { des successions en déshérence	80,489	114,485	102,681		
		{ nets des épaves	406	416	550		
		Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés	2,589	1,898	2,046		
		Prix de vente d'objets mobiliers. — Catalogues, inventaires, etc.	71	•	•		
		provenant du Département des Affaires Étrangères	2,289	55	•		
		id. id. des Finances	19,724	15,598	19,178		
		id. id. de la Guerre	175,112	140,158	202,560		
		id. id. de l'Agriculture, de l'Industrie et des Trav. publics	27,449	72,158	56,756		
		id. id. de l'Intérieur et de l'Instruction publique	9,688	12,969	19,585		
		id. id. de la Justice	16,570	15,551	14,341		
		id. id. des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	10,465	2,555	5,516		
		id. de la Cour des Comptes	2,059	1,560	1,849		
		Remboursement { du fonds de l'industrie nationale	51,624	81,504	•		
		de capitaux. { de créances ordinaires	•	•	•		
		Rachat et transfert de rentes	492	1,880	•		
		Transactions en matière domaniale	•	•	•		
		Domages-intérêts pour inexécution de conventions, intérêts moratoires compris	45,450	29,105	50,477		
		Refournissement pour moins value de mobilier (baes et bateaux)	1,059	580	597		
		Produit d'objets saisis et confisqués	4,685	5,225	4,048		
		Parts du Trésor dans les biens possédés par indivis	955	1,707	929		
		TOTAUXfr.	519,459	518,525	597,585		
	25	Prix de vente de coupes de bois	604,689	612,705	584,590		
		Id. de chablis, bois de délit et d'élagages	116,095	90,760	117,079		
		Id. d'objets saisis et confisqués	110	•	•		
		Id. de glanée, panage, foins et herbages	1,574	982	50		
		Fermages des propriétés dépendantes des forêts	15,551	15,426	14,545		
		Id. du droit de chasse	14,862	14,112	14,262		
		Id. id. de pêche (baux et licences)	•	221	276		
		Concessions de tombières, carrières, sablières, minerais	2,065	2,157	1,505		
		Redevances pour construction d'usines et droit d'usage	17,559	17,405	18,475		
		Indemnités pour carbonisation	•	•	•		
		Indemnités du chef d'emprises momentanées faites par les entrepreneurs des forts de Malonne et de Saint-Héribert dans la forêt usagère de la Vecquée	•	1,657	•		
		TOTAUXfr.	771,881	755,401	750,578		
		A REPORTERfr.	1,291,520	1,275,724	1,547,961		

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNEES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS.	En MOINS.	
653,282	540,000	561,685	560,000	560,000	•	•	
653,282	540,000	561,685	560,000	560,000	•	•	
854,014	975,000	821,375	750,000	750,000	•	•	
854,014	975,000	821,375	750,000	750,000	•	•	
1,487,296	1,515,000	1,585,060	1,510,000	1,510,000	•	•	

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS.	En MOINS.	
1,487,296	1,515,000	1,583,060	1,310,000	1,510,000	°	°	
124,125	120,000	145,598	180,000	180,000	°	°	
124,125	120,000	145,598	180,000	180,000	°	°	
182,416	190,000	195,042	180,000	58,200	°	121,800	
182,416	190,000	195,042	180,000	58,200	°	121,800	
585,666	651,729	572,171	570,000	600,000	50,000	°	
585,666	651,729	572,171	570,000	600,000	50,000	°	
2 577,505	2,456,729	2 295,871	2,240,000	2 148,200	50,000	121,800	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1889.	1890.
		REPORT fr.	2,182,959	2,179,262	2,272,905
		III. — CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
		Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	98,241	89,806	104,462
		Domaine de Tervueren	7,098	7,150	7,855
		} Fermages	1,529	2,575	"
		} Menus produits			
		Génie militaire	35,562	31,050	35,650
		} Location de biens-fonds et de bâtiments	14,944	12,701	13,814
		} Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	5,655	5,256	5,144
		} Fermages de pêche et de chasse			
		Arrérages de rentes	852	712	610
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	29	Revenus des domaines.	2,569	2,700	4,571
		Redevances pour concessions de prises d'eau	5,950	2,000	2,409
		Intérêts de capitaux du fonds de l'industrie nationale	5,428	5,375	5,575
		Id. id. de créances ordinaires	1,240	1,652	2,210
		Redevances (art. 6 et 45 de la loi sur les mines du 21 avril 1810).	57,795	39,142	45,551
		Location de terrains provenant d'emprises	5,521	5,742	7,277
		} Rivières et canaux	108,521	76,899	110,585
		} Routes	187,211	502,666	265,580
		Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	42,888	47,806	52,178
		Droits de pêche (rivières et canaux)	447	459	5,765
		Revenus des biens de cures (fermages et rentes)			
		TOTAUX fr.	559,029	651,451	662,410
		TOTAUX (Enregistrement et domaines) fr.	2,741,988	2,810,715	2,955,515
		Produit des abonnements au <i>Moniteur</i>	55,797	55,814	54,171
		Id. id. au Recueil spécial des actes de sociétés	5,254	5,627	6,051
		Id. id. aux Annales parlementaires	25,560	22,860	21,006
		Id. id. au Compte rendu analytique	24,187	25,892	25,648
		Id. id. au Recueil des lois	240	240	224
		Id. id. aux Documents parlementaires	110	154	124
		TOTAUX (Chemins de fer, etc.) fr.	87,148	86,567	85,204
PRISONS.	51	Produits divers des prisons	285,516	277,970	245,528
		Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	5,000,756	2,944,991	2,980,859
	52	Id. des actes des commissariats maritimes	116,510	121,287	129,816
	53	Id. des droits de chancellerie	10,065	10,629	10,218
	54	Id. id. de pilotage	2,265,595	2,551,524	2,545,002
	55	Id. id. de fanal	968,683	1,014,517	1,156,579
	56	Id. de la régie du <i>Moniteur</i>	91,922	101,996	112,715
	57	Id. des établissements de bienfaisance de l'État	280,044	286,001	275,104
	58	Part réservée à l'État, par les lois des 5 mai 1850 et 20 mai 1872, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	1,196,975	1,514,252	1,272,715
	59	Produits du placement des fonds disponibles du Trésor	828,400	1,056,500	1,559,400
	40	Bonification d'un quart % par semestre sur l'excédent de la circulation moyenne au delà de 275 millions de francs des billets de la Banque Nationale	415,001	418,961	518,159
	41	Fonds d'amortissement demeurés sans emploi	5,271,578	5,716,590	5,784,502
	42	Intérêts à 5 1/2 % sur 20,000 actions de capital de la compagnie du chemin de fer du Congo	"	"	"
	43	Intérêts à 5 1/2 % sur les avances faites à la Société nationale des chemins de fer vicinaux pour la formation d'un fonds de roulement	"	"	"
	44	TOTAUX (Trésorerie générale) fr.	12,445,507	15,556,848	14,504,877
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.		TOTAUX DES CAPITAUX ET REVENUS fr.	15,555,759	16,512,098	17,570,722

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1894	En PLUS.	En MOINS.	
2,577,505	2,456,729	2,295,871	2,240,000	2,148,200	50,000	121,800	
660,842	750,000	648,747	600,000	640,000	40,000	•	
660,842	750,000	648,747	600,000	640,000	40,000	•	
3,058,545	3,186,729	2,942,618	2,840,000	2,788,200	70,000	121,800	
90,256	108,905	91,616	90,000	90,000	•	•	
90,256	108,905	91,616	90,000	90,000	•	•	
290,745	417,000	302,871	355,000	352,500	•	2,500	
2,992,197	2,977,568	2,979,270	3,000,000	3,000,000	•	•	
129,511	121,500	125,685	155,000	155,000	•	•	
11,646	10,968	10,705	9,500	10,400	900	•	
2,622,560	2,488,000	2,454,458	2,700,000	2,700,000	•	•	
1,188,720	1,152,700	1,088,200	1,200,000	1,200,000	•	•	
97,125	107,000	102,151	105,000	105,000	•	•	
269,157	68,683	255,794	79,600	79,600	•	•	
1,090,991	865,674	1,147,727	1,000,000	1,000,000	•	•	
456,000	382,000	848,600	400,000	400,000	•	•	
555,977	655,110	507,857	500,000	550,000	50,000	•	
3,865,164	3,954,645	3,718,456	4,207,000	4,219,800	12,800	•	
140,000	146,551	143,275	205,000	350,000	85,000	•	
•	•	•	52,500	52,500	•	•	
13,598,655	12,887,299	13,560,158	13,655,600	13,802,500	148,700	•	
16,817,979	16,599,951	16,697,263	16,958,600	17,055,000	218,700	124,500	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN					
			1888.	1889.	1890.			
IV. — REMBOURSEMENTS.								
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES	45	Frais de perception des centimes provinciaux	124,254	125,665	124,092			
		id. id. communaux	376,245	394,784	587,755			
	46	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes.	158,412	178,750	526,781			
Totaux (contributions directes, etc) fr.			658,909	699,199	838,626			
47	Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	Soldes de comptes de comptables extraordinaires arrêtés par la Cour des Comptes.	"	"	"			
			Actes de chargement de divers chefs	885	7,268	1,471		
	Déficit des comptables.	Recouvrements par prélèvement sur cautionnements	"	"	"			
			Recouvrements divers	11,047	4,841	5,024		
Totaux fr.			18,651	19,880	17,755			
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	48	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.	Frais de poursuites et d'instances	258	488	79		
			Frais de surveillance de bois appartenant aux communes et aux hospices.	225,580	175,492	375,156		
			Ministère des Finances.	Frais de garde de biens saisis (Hainaut), 2 %	2,919	5,509	5,127	
				Remboursement des frais d'impression des procès-verbaux de coupes usagères	"	"	"	
				Remboursement de frais de tournée	"	250	"	
				Remboursement de frais d'impression de formules d'actes de protêt	2,012	2,104	1,800	
				Restitution de droits	922	10	7	
				Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Restitution de droits	85	0	8	
				Ministère de la Guerre.	Restitution de droits	"	"	"
					Remboursements divers	624	425	725
				Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique.	Restitution de bourses d'étude	"	"	"
					Frais de justice en matière de garde civique	7,892	11,445	12,018
			Restitution de droits		5	"	99	
			Remboursements divers		"	"	"	
			Ministère de la Justice.	Frais de justice en matière criminelle et correctionnelle	94,989	108,730	99,958	
				Frais de justice en matière de simple police	97,448	107,299	105,589	
				id. militaire	1,637	2,001	1,769	
				id. en matière de faillites	612	927	486	
				Frais d'entretien de mendiants	167	2	205	
			Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.	Remboursements divers	"	"	180	
				Canal de la Campine. { Annuités des propriétaires riverains	"	"	"	
				{ Rachat des annuités	"	"	"	
				Frais de surveillance de travaux publics concédés	24,772	80,995	21,497	
				id. d'entretien de routes concédées	200	200	200	
Restitution de droits	"	85		12				
Totaux fr.			489,945	492,541	633,254			
Totaux (enregistrement et domaines) fr.			478,576	512,221	650,989			
À REPORTER fr.			1,157,485	1,211,420	1,480,615			

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891.	1892.		adoptées pour l'exercice 1895.	proposées pour l'exercice 1894.	En PLUS.	En MOINS.	
520,894	550,000	510,757	470,000	500,000	30,000	»	
188,527	198,761	210,246	160,000	170,000	10,000	»	
709,421	728,761	720,985	650,000	670,000	40,000	»	
0,944	50,000	19,258	18,000	18,000	»	»	
0,944	50,000	19,258	18,000	18,000	»	»	
463,794	475,000	504,867	460,000	460,000	»	»	
463,794	475,000	504,867	460,000	460,000	»	»	
475,758	505,000	524,105	478,000	478,000	»	»	
1,185,159	1,233,761	1,251,088	1,108,000	1,148,000	40,000	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1894.

Administrations.	Articles du Budget de 1894.	Nature des produits et revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
			1888.	1889.	1890.
		REPORT. . . fr.	1,157,485	1,211,420	1,489,615
		IV. — REMBOURSEMENTS (SUITE).			
PRISONS.	40	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice; achat et entretien de leur mobilier.	22,984	22,984	22,984
	50	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	46,554	80,542	55,847
	51	Recettes diverses et accidentelles	588,677	814,556	701,082
	•	Abonnement des particuliers, pour le service des ponts et chaussées.	4,878	"	"
	52	Quote-part de la ville d'Ostende dans les frais de manœuvre des écluses des bassins de commerce.	1,560	1,560	1,560
	55	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	9,800	10,200	10,200
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, etc.	54	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	18,597	20,558	19,995
	55	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de Trésorerie.	175,000	175,000	175,000
	56	Remboursement par la province de Brabant et divers de menues dépenses concernant le Palais de Justice de Bruxelles.	55,088	51,720	54,010
	57	Parts des provinces et des communes dans le paiement des pensions des instituteurs communaux (Loi du 16 mai 1876)	885,464	1,065,012	1,248,755
	58	Annuité pour le remboursement des avances faites à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux, pour couvrir ses frais de premier établissement	"	"	"
	59	Établissements de bienfaisance.	"	"	"
		TOTAUX (Trésorerie générale). . . fr.	1,565,418	2,196,928	2,244,249
		TOTAUX DES REMBOURSEMENTS . . fr.	2,725,887	3,451,552	3,756,848

DÉVELOPPEMENTS. — VOIES ET MOYENS.

DANS LES ANNÉES		MONTANT.	ÉVALUATIONS		DIFFÉRENCES		Observations.
1891	1892		adoptées pour l'exercice 1893.	proposées pour l'exercice 1894	En PLUS.	En MOINS.	
1,183,159	1,255,761	1,251,088	1,108,000	1,148,000	40,000	"	
22,984	22,984	22,984	22,984	22,984	"	"	
64,054	97,617	68,519	45,000	45,000	"	"	
896,969	790,505	713,576	447,500	500,000	52,500	"	
"	"	1,219	"	"	"	"	
1,560	1,560	1,560	1,560	1,560	"	"	
10,200	10,200	10,120	10,200	10,200	"	"	
22,923	24,464	21,505	50,000	50,000	"	"	
175,000	175,000	175,000	175,000	175,000	"	"	
51,445	51,490	52,551	51,445	51,445	"	"	
1,124,105	1,165,252	1,097,515	1,529,000	1,529,000	"	"	
10,510	10,510	10,510	10,510	10,510	"	"	
"	349,405	349,405	425,500	554,000	"	89,500	
2,556,544	2,655,871	2,485,474	2,505,515	2,466,515	52,500	89,500	
5,542,687	5,912,616	5,759,546	5,654,499	5,637,499	92,500	89,500	

(42)